

BADMINTON



Associatif Choletais

26 rue Grignon de Montfort, 49300 Cholet

Tél : 06 26 41 25 26

bach49@badminton-cholet.fr

Cholet le 06 juin 2024

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'association sportive du BACH

Cher adhérent(e),

En votre qualité de membre adhérent, vous êtes convié(e) à l'assemblée générale ordinaire du « Badminton Associatif Choletais » le :

Lundi 24 Juin 2024 de 19h00 à 21h00

Salle/amphi de la Bruyère

Ordre du jour :

- Rapport moral du président,
- Rapport d'activités 2023/20234,
- Intervention des personnalités
- Election de nouveaux membres (conseil d'administration et commissions)
- Présentation de la saison 2023/2024, (projet sportif et social du BACH)
- Questions des adhérents,

Pourquoi être présent ?

*L'assemblée générale est un moment **important et nécessaire**. Au delà de l'obligation légale de tenir une AG annuelle, nous vous devons ce moment. C'est le temps des bilans pour vous présenter tout ce que votre club a fait, a créé, a organisé, à imaginé. Le temps aussi de parler de ce qui a été réussi ou pas. C'est aussi le temps de la projection et l'occasion de parler d'avenir, de structuration, de projets. Un club ne peut et ne doit pas s'endormir. En tout cas au BACH, on est attentif à notre évolution, à notre projet associatif qui nous permet de construire demain. Nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre avis et de votre vote.*

C'est ensemble, avec votre confiance que le BACH pourra aborder les défis de demain et rester ce club entreprenant, innovant et ambitieux. Nous comptons sur votre présence !

Jean-Claude ARNOU

Président du BACH

